



L'ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE est l'une des principales formations musicales française. Il donne plus de 200 concerts par an pour plus de 150 000 spectateurs en Pays de la Loire, en France et à l'étranger. Géré par un syndicat mixte et soutenu par de nombreuses instances (région des Pays de la Loire, ministère de la culture, ville de Nantes, ville d'Angers, départements de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire et de Vendée) l'ONPL compte 130 collaborateurs, dont 97 musiciens répartis sur les sites de Nantes et d'Angers et placés sous la direction musicale de Pascal Rophé.

Le syndicat mixte de l'orchestre national des Pays de la Loire

recrute son/sa

DIRECTEUR GENERAL/DIRECTRICE GENERALE

- Missions

Le directeur général ou la directrice générale de l'ONPL dirige, sous l'autorité du président, le syndicat mixte de l'ONPL. Il/elle prépare le budget, veille au bon fonctionnement des instances de l'établissement public et est le garant de son équilibre financier. Il/elle définit, en concertation avec le directeur musical, les orientations artistiques de l'orchestre et en assure la réalisation.

Ses principales missions sont les suivantes :

- Proposition des orientations stratégiques au comité syndical et mise en œuvre de celles-ci sous l'autorité du président

Direction administrative :

- Préparation des réunions du comité syndical
- Direction et coordination de l'activité des différents services
- Préparation et exécution du budget
- Recherche des financements y compris des financements privés
- Développement des publics et des ressources propres

Direction de l'activité artistique :

- Définition du planning général de l'activité de l'orchestre en concertation avec le directeur général d'Angers Nantes Opéra.
- Définition de la programmation de l'activité artistique, en concertation avec le directeur musical et le chef de chœur.
- Elaborations des différentes saisons et du programme d'activités : saison symphonique, musique de chambre, action culturelle, concerts en région, tournées etc.

- Profil

Vous possédez une solide expérience acquise dans un orchestre similaire ou une grande institution musicale nationale ou internationale (de préférence sous statut public).

Vous maîtrisez parfaitement les problématiques artistiques des orchestres (programmation, répertoire, artistes) et connaissez les différents réseaux utiles à leur développement (institutions de soutien, agents artistiques, organisateurs de tournées etc.).

Vous êtes en mesure d'appréhender les différentes politiques publiques et de les traduire dans votre projet pour l'orchestre.

Doté de grandes qualités d'organisation et d'aptitudes à la négociation, vous êtes en mesure de démontrer votre capacité à diriger une équipe de près de 130 personnes, à piloter le budget et à concilier ambition et réalisme.

Votre sens des relations publiques et la confiance que vous saurez faire naître auprès de vos interlocuteurs vous permettront de nouer des partenariats fructueux avec les autres institutions.

Le poste est à pourvoir par voie de mutation, de détachement ou par voie contractuelle.

Merci d'adresser votre candidature comportant une lettre de motivation et votre CV avant le 18 octobre 2019 par mail uniquement à l'adresse suivante : candidaturesonpl@paysdeleloire.fr

Le jury sélectionnera une liste réduite de candidats. Ceux-ci devront élaborer leur projet artistique et culturel en s'appuyant sur une note d'orientation et divers documents qui leur seront remis. Ils remettront leur projet avant la fin de l'année 2019.

L'audition des candidats devant le jury s'effectuera au début de l'année 2020. La prise de fonction est prévue pour le 1er septembre 2020.